Pays
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

de l'Ourcq

la lettre

DECEMBRE 2009 - n°16

Développement durable
- Contrat territorial de développement durable : 3 questions à Michel Fouchault

Economie
- Implantation de Thuillier S.A.
- Un train par heure : une meilleure desserte des gares du Pays de l'Ourcq

Environnement
- Déchets : triez le plastique !

Dossier : ACCÈS, 10 ans déja !
- Un ensemble de partenaires
- L'emploi, une mission clé
- 3 questions à Guy Michaux
- Aux petits soins... pour les jeunes !

Culture
- L'éducation artistique au coeur du projet culturel communautaire
- Pratiquer des activités artistiques

Vie numérique
- Initiations informatiques et internet

Local
- Douy-la-Ramée : le charme discret

Marne-Ourcq
- L'acteur de l'aménagement du Pays Fertois/Pays de l'Ourcq
- Un S.CO.T. pour penser le développement du territoire

ACCÈS
10 ans déjà !
Un service engagé et proche des usagers

Editorial

L'année 2009 s'achève. Une année riche en projets et en actions, au Pays de l'Ourcq. Une année importante pour le service Accès qui fête ses dix ans. C'est en effet en 1999 que le Pays de l'Ourcq a fait le choix d'offrir aux publics les plus en difficulté sur son territoire un service proposant des solutions aux problèmes d'insertion sociale et professionnelle. Construite autour d'un partenariat large et efficient avec des institutions locales, départementales et nationales, cette structure de proximité, adaptée et fonctionnelle, favorise une meilleure écoute des habitants et réunit sur un même lieu un certain nombre de services éloignés ou éparpillés (aide sociale, aide au retour à l'emploi, justice).

Aujourd'hui, à l'image de ce service, nous souhaitons développer nos actions au plus près de l'habitant et de ses préoccupations premières. 2010 verra le démarrage de nouveaux grands chantiers : des études de besoin ont d'ores et déjà été lancées. Nous ferons tout, soyez-en assurés, pour que ces projets connaissent la même réussite.

Restant à votre écoute, je vous souhaite à tous de bonnes fêtes et une excellente année 2010.

Michel Fouchault,
Président

PAYS DE L'OURCQ
Communauté de Communes

Développement Durable

Mission : développement durable !

Arrivée il y a un an pour étudier la collecte des déchets sur le territoire, Stéphanie Arnaud vient de voir ses missions s'élargir : elle a été recrutée sur le poste de Chargée de mission Développement durable. Diplômée en Génie Industriel de l'Environnement, ce jeune ingénieur a d'abord travaillé à la S.A.U.R. dans le domaine de l'assainissement, avant de rejoindre le Pays de l'Ourcq. Dans le domaine des déchets, elle effectue le suivi du marché de collecte, réalise des études d'optimisation et organise les actions de sensibilisation du public. Dans ses nouvelles missions, son rôle est de coordonner la politique de développement durable interne et externe de la Communauté de communes. Deux actions au service de notre environnement !

Contrat territorial de Développement Durable : Pour une meilleure qualité de vie au Pays de l'Ourcq

Le Conseil communautaire a approuvé le 3 octobre un avant-projet de territoire dans la perspective du Contrat Départemental de Développement Durable (ou C3D) avec le Conseil Général de Seine-et-Marne. Ce contrat financera une partie des actions du Pays de l'Ourcq sur les cinq années à venir. Pour mieux vous présenter ce projet, trois questions à M. Fouchault, Président du Pays de l'Ourcq :

Qu'est-ce que le C3D ?

C'est un contrat que propose le Conseil Général aux territoires (communautés de communes ou d'agglomération) afin de les soutenir sur leur projet et programme d'actions sur cinq ans. Candidat à ce contrat, le Pays de l'Ourcq a élaboré son avant-projet en collaboration avec le Conseil Général. Dans ce cadre nous avons recruté quatre nouveaux collaborateurs chargés du développement d'actions nouvelles intégrées à ce programme : une chargée de mission Développement Durable, un chargé de mission Tourisme, un responsable Transport/Logement et un coordinateur des Espaces Publics Numériques. A présent, l'ensemble des actions inclues dans le C3D, validé par le Conseil communautaire en octobre, doit être présenté au Conseil Général.

L'ambition directrice de ce projet est d'améliorer la qualité de vie des habitants : quelles actions prioritaires ont été dégagées ?

Nous avons donné la priorité à la culture et au sport, avec la création d'équipements structurants, ainsi qu'au développement touristique du Pays de l'Ourcq. Ensuite plusieurs projets viendront renforcer notre action sur le territoire : ils sont liés au développement économique, à l'emploi, aux problématiques sociales comme l'accueil de la petite enfance, la santé et l'insertion, et enfin aux transports, au logement et à l'accès aux technologies numériques. Nous avons inscrit le développement durable au cœur de ces projets, avec la construction d'équipements respectueux de l'environnement et la sensibilisation de tous aux pratiques éco-citoyennes.

Concrètement, quelles sont les grandes actions à venir ?

Certaines ont déjà vu le jour, comme par exemple O.P.e.N. (Ourcq Public et Numérique) qui propose des ateliers d'initiation et de perfectionnement à l'informatique dans les communes. D'autres projets se réaliseront sur la durée. L'étude de programmation d'un équipement culturel sur le territoire sera lancée en 2010. La création d'un office de tourisme communautaire et la mise en place d'activités de loisir, notamment autour du Canal, favoriseront notre développement touristique. Et parce que les projets demandent une vraie connaissance des besoins et des enjeux, plusieurs études sont programmées, sur les transports, la petite enfance, la santé et la vie économique.

Economie

Pensez au prêt à taux « 0 » !

Ce prêt existe aussi pour les créateurs et les repreneurs d'entreprises du Pays de l'Ourcq. Il est accordé par la plateforme d'initiative locale à laquelle adhère la Communauté de communes. Une permanence sur rendez-vous tenue chaque mois à Lizy-sur-Ourcq par un conseiller spécialisé vous permettra d'en savoir plus sur ce dispositif et sur les autres aides destinées aux créateurs d'entreprises.
Renseignements auprès de Géry Waymel, service Développement économique, economie@paysdelourcq.fr.

Implantation de Thuillier S.A. à Grand-Champ

Le Parc d'activités de Grand-Champ accueillera dès l'été 2010 une nouvelle entreprise, Thuillier S.A., au sein de sa nouvelle extension

Le groupe Thuillier S.A., basé à Thionville en Lorraine, est spécialisé dans la distribution de matériel électroménager.
Il dispose depuis 1989 d'une succursale dans la zone industrielle de Lizy-sur-Ourcq et, compte tenu de ses besoins d'extension, il a choisi d'installer son établissement d'Ile-de-France sur le Parc d'activités de Grand-Champ à Ocquerre. Le bâtiment sera construit sur une parcelle de 10 000 m² située dans une extension nouvellement desservie et viabilisée.
La Communauté de communes, propriétaire de la zone de Grand-Champ, vient en effet d'achever avec l'aide financière de l'Etat et du Conseil général, des travaux d'extension de voirie et de réseaux divers (eau, électricité, gaz, téléphone et éclairage public) pour un montant total de 425.000 € H.T. (frais d'étude et divers inclus). Cela permettra l'accueil de nouvelles entreprises à l'exemple de Thuillier S.A..
Un premier bâtiment sera construit d'ici l'été 2010 afin d'accueillir les activités de cette entreprise et ses six salariés. Une extension de cette première construction, prévue à moyen terme, permettra l'accroissement progressif des effectifs de l'agence.
Renseignements auprès de Géry Waymel, service Développement économique, au 01 60 61 55 00 – economie@paysdelourcq.fr.

Transport

Un train par heure : une meilleure desserte des gares du Pays de l'Ourcq

C'est une bonne nouvelle pour les usagers du train au Pays de l'Ourcq ! La ligne S.N.C.F. Paris - Meaux - La Ferté-Milon bénéficie depuis le 13 décembre 2009 d'un nouveau cadencement horaire. L'offre de train double la semaine et triple le week-end en gares de Crouy-sur-Ourcq, Lizy-sur-Ourcq et Isles-Armentières-Congis. Cet effort important du S.T.I.F. et de la S.N.C.F. résulte de l'action combinée des associations d'usagers et des collectivités locales. À l'occasion de ce nouveau cadencement, la S.N.C.F. déploiera à compter de juin 2010 des trains neufs, sortis d'usine, au départ de Meaux et en direction de La Ferté-Milon.
Organisateur des transports sur le territoire, la Communauté de communes, en partenariat avec le Département, a d'ores et déjà finalisé une négociation avec le transporteur Marne & Morin afin d'adapter les horaires des lignes de car à ce nouveau cadencement des trains, notamment pour la desserte des gares aux heures de pointe. Dans un second temps une concertation sera mise en place afin d'avoir une connaissance plus approfondie des besoins (horaires aller et retour, gare de départ, etc.). Cette concertation s'inscrira dans une étude plus complète de restructuration du réseau de cars.
Renseignements auprès d'Alain Poirier, service Transport – Logement au 01 60 61 55 00 transport.logement@paysdelourcq.fr.

Le nouveau cadencement en quelques mots :

- Deux trains « directs » pour Paris le matin, arrivant Gare de l'Est à 7h23 et 8h23
- Deux trains « directs » en provenance de Paris le soir, départ de Gare de l'Est à 17h04 et 18h04
- Un train pour Paris, avec correspondance à Meaux, toutes les heures entre 5h et 22h
- Un train en provenance de Paris, avec correspondance à Meaux, toutes les heures entre 6h et 22h

Horaires détaillés sur *www.transilien.fr > Se déplacer > Fiches Horaires > Réseau Paris Est, ligne P.*

77 Express : Adaptation des changements d'horaires

Afin de mieux répondre à la demande des habitants, les horaires des cars de la ligne 67 du Seine-et-Marne Express (La Férté-sous-Jouarre - Lizy-sur-Ourcq - Roissy Charles de Gaulle) ont changé depuis le 1er septembre 2009.
Renseignements auprès de la gare routière de Meaux au 01 64 33 37 12 et sur *www.seine-et-marne.fr > Transports > Seine-et-Marne Express.*

Environnement

Déchets : triez le plastique !

Aujourd'hui en France, on trie plus de 5 bouteilles sur 10, mais nous sommes encore loin de nos voisins Belges et Suisses. Alors, à vos bacs bleus, pour une leçon de tri !

Le recyclage des bouteilles et des flacons en plastique a débuté en 1990. Il permet à la fois d'économiser les ressources naturelles et d'utiliser moins d'énergie. Cela contribue à la protection de l'environnement, par la diminution des émissions de gaz à effet de serre. Le recyclage est enfin un secteur en plein développement, source de création d'emplois et de recherche de nouveaux produits à partir de matières recyclées.

Que doit-on trier ?

Uniquement les bouteilles et les flacons, vides et avec leur bouchon : Bouteilles ayant contenu des aliments (sodas, eau, lait, huile alimentaire, vin, cidre, bière, soupe, crème et yaourt liquide...)

Flacons ayant contenu des produits d'hygiène (gel douche, bain moussant, lait pour le corps, shampoing...)

Flacons de produits d'entretien (produits d'entretien pour les sols, la salle de bain, la cuisine, les toilettes, les vitres, la vaisselle à la main ou à la machine, les lessives, les assouplissants, l'eau de javel, etc.)

Tous les flacons de lave-glace, eau déminéralisée, détachant, alcool à brûler. Les produits dangereux sont à apporter à la déchèterie de Meaux.

Quelques chiffres

- Une bouteille en plastique triée permet d'éviter le rejet de 44 g de CO_2, la consommation de 231 Watt heure d'énergie et de 15 g de pétrole.
- 27 bouteilles en plastique transparent aident à la fabrication d'un pull en laine polaire.

Bien trier : quelques conseils

- Éviter d'imbriquer les bouteilles dans des boîtes de conserves ou dans des cartons : ils ne sont pas recyclés de la même manière.
- Aplatir les bouteilles horizontalement plutôt que verticalement pour gagner de la place ;
- **Attention :** ne surtout pas mettre de bouteilles contenant des seringues dans votre bac de tri.

Aménagement et travaux

- **Travaux réalisés**

➜ Extension de voirie et de réseaux divers zone d'activités de Grand-Champ : montant des travaux 425.000 € H.T. (frais d'étude et divers inclus).

- **Travaux à venir 1er semestre 2010**

➜ Enrochement du rejet de la station de May-en-Multien

➜ Amélioration du traitement des boues des stations d'épuration de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq.

Dossier : ACCÈS, 10 ans déjà !

Un service engagé et proche des usagers

Créé en 1999, le service communautaire Accès assure l'accompagnement des usagers du Pays de l'Ourcq dans leur insertion sociale et professionnelle depuis 10 ans. Son rôle est d'apporter une réponse de proximité aux habitants des vingt-deux communes en matière d'emploi, d'orientation, d'aide sociale mais également de justice. Zoom sur un service qui compte !

Un ensemble de partenaires

Service de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq, le point Accès accueille les antennes locales de plusieurs partenaires. Petit tour d'horizon des acteurs, afin de mieux comprendre les domaines dans lesquels intervient Accès.

La Maison de l'Emploi et de la Formation du Nord-Est 77 : c'est l'un des acteurs dans le domaine de l'insertion professionnelle. Le Pays de l'Ourcq est en effet membre constitutif de cette structure à l'instar de quatre autres intercommunalités du Nord de la Seine-et-Marne : le Pays Fertois, le Pays Crécois, les Monts de la Goële et le Pays de Meaux. Son objectif : mutualiser les moyens de ces collectivités et mettre à disposition son personnel, en renfort, lors de la mise en place des actions impulsées par Accès et d'accompagnements individuels spécifiques.

La Mission locale : sur le territoire de la Maison de l'Emploi, elle agit en direction des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire depuis au moins un an. Elle les aide en matière d'emploi, de formation, de santé et de logement. Elle fusionne en 2009 avec la Maison de l'Emploi.

Le Pôle Emploi : partenaire historique, il apporte un soutien logistique et favorise la diffusion des offres d'emploi aux habitants du Pays de l'Ourcq.

La Maison des Solidarités de Seine-et-Marne : elle dispose d'un centre d'accueil au sein d'Accès, où plusieurs travailleurs sociaux assurent des permanences.

L'A.V.I.M.E.J. (Aide aux Victimes et Médiation Judiciaire) : cette association informe les usagers sur les questions de droit et assure un accompagnement des victimes.

La FOCEL : cette association assure à la demande du Pays de l'Ourcq une prestation d'animation du Point Information Jeunesse (P.I.J.) à destination des jeunes de 12 à 25 ans.

La Chambre de Commerce et d'Industrie : elle propose, à la demande du Pays de l'Ourcq, une aide à la création d'entreprise pour tous les porteurs de projets et les jeunes entreprises de moins de trois ans.

Ils vous accueillent

Yann Mougenot et Géraldine Villain vous accueillent chaque jour dans les locaux d'Accès. Responsable du service, Yann Mougenot est correspondant de Pôle Emploi à La Ferté-sous-Jouarre, de la Mission Locale (il est prescripteur de formations pour les 16-25 ans) et de la Maison de l'Emploi. Il anime les ateliers emploi et organise les différents évènements annuels mis en place par Accès. Géraldine Villain, agent d'accueil et informatrice jeunesse, renseigne les usagers à leur arrivée et les oriente vers les partenaires en fonction de leurs besoins. Elle gère le fonds documentaire et met en valeur les offres d'emploi intéressantes.

L'Emploi, une mission clé

Accès est un service de proximité. En matière d'insertion professionnelle, l'objectif de la structure est de proposer à chaque usager un accompagnement personnalisé vers l'emploi.

Grâce à un partenariat dynamique, Accès a développé de nombreux outils d'insertion et mis en place des actions adaptées aux besoins du territoire : un accompagnement individuel renforcé et de nouvelles actions collectives.
Première étape du retour à l'emploi, le CV : un atelier hebdomadaire permet aux usagers de mieux y mettre en valeur leurs expériences puis de mettre en forme et d'imprimer cet élément essentiel de leurs candidatures. Deuxième étape, l'apprentissage des techniques de recherche d'emploi : durant trois jours, l'atelier mensuel Mod'emploi propose à un petit groupe de stagiaires d'apprendre où rechercher les offres d'emploi, comment construire une lettre de motivation ou encore comment appréhender un entretien d'embauche, prendre confiance et gérer son stress. Une psychologue du travail de la Maison de l'Emploi et Yann Mougenot, d'Accès, assurent ces ateliers en suivant chaque usager individuellement, en fonction de son parcours et de ses attentes. C'est l'occasion d'envoyer de réelles candidatures, de prendre contact avec d'éventuels employeurs ou de rechercher des formations.
En complément de cet atelier ont été lancés les « Speed-dating de l'emploi », qui proposent aux usagers d'effectuer des simulations d'entretiens avec des professionnels de la région. Dernière étape, la recherche d'emploi en elle-même. Chaque semaine, le Club Emploi réunit quelques usagers pour une consultation des offres, des échanges et des retours d'expérience... En un mot, un soutien dans les démarches de chacun.
L'insertion professionnelle implique également parfois un travail en amont de la recherche d'emploi, notamment auprès des publics les moins qualifiés et les plus éloignés du monde professionnel. 80% des usagers d'Accès ont un niveau de formation égal ou inférieur au CAP/BEP et certains se voient proposer des formations. Un accompagnement approfondi étant parfois nécessaire, la Maison de l'Emploi propose enfin à certains usagers un coaching individuel : l'occasion de valider son projet et de réintégrer progressivement le monde professionnel.
Renseignements et inscription aux ateliers auprès d'Accès au 01 60 61 12 67 acces@paysdelourcq.fr

L'aide sociale

Le service social départemental (Maison des Solidarités de Seine-et-Marne) répond aux différentes problématiques liées à la vie quotidienne et à la famille. Les assistants sociaux reçoivent les usagers à Accès, dans le cadre de permanences, et les accompagnent si besoin dans leurs démarches.
Renseignements auprès de la Maison des Solidarités au 01 64 36 42 49.

3 questions à Guy Michaux, vice-président aux affaires sociales, au Sport et à la Santé

Créée en 1999, quel impact la structure "Accès" a-t-elle sur le territoire ?
Cette structure est l'outil nécessaire pour agir ensemble contre le chômage et favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes et des publics en grandes difficultés. Dédiée à l'accompagnement renforcé des demandeurs d'emploi, des jeunes et autres publics, elle met à disposition des usagers une documentation importante et des moyens informatiques et internet. Et ils sont présents ! Sans compter le public accueilli lors des permanences assurées par les partenaires, ce sont presque 400 personnes qui ont été reçues par les deux agents de la Communauté de communes en 2008, dont 60% de lizéens.

Le choix a été fait d'une collaboration entre différents partenaires. En quoi cela permet un meilleur service ?
Dès 1997, la Communauté de communes (District à l'époque) a signé plusieurs conventions avec les partenaires de l'emploi (ANPE), de l'insertion professionnelle des jeunes (Mission Locale) et de l'aide aux victimes (AVIMEJ). Réunir en un même lieu tous ces services a permis d'éviter aux usagers déplacements sur Meaux pour des démarches administratives qui se règlent maintenant localement grâce à des permanences spécialisées. Dix ans après, dans un contexte économique difficile, ce service est plus que jamais d'actualité. Des partenaires nous ont rejoint tels que la Maison de l'Emploi ou la Maison Départementale des Solidarités.

Une des missions essentielles d'Accès est l'insertion professionnelle. Quelles sont les actions à venir dans ce domaine ?
Je citerai en priorité une action qui recoupe tous les atouts de cette structure locale, il s'agit de l'action « Porte ton projet ». Cette action, reconduite pour la troisième fois, est l'exemple même de la coordination et de la mobilisation des acteurs de l'insertion sociale et professionnelle intervenant sur le Pays de l'Ourcq. Cette action a pour objectifs de redonner confiance aux personnes et mettre en place avec elles un parcours de recherche d'emploi. Nous avons d'ores et déjà accompagné une trentaine de personnes.

Aux petits soins... pour les jeunes !

Étudiants ou actifs, en quête de travail, de formation, d'informations pratiques ou de loisirs, les jeunes de 12 à 25 ans trouveront à Accès de nombreux outils et bons plans.

Plusieurs acteurs interviennent auprès des jeunes usagers. En matière d'insertion professionnelles et de formation, les plus de 16 ans qui ont déjà quitté les bancs de l'école sont accueillis par une conseillère de la Mission Locale, qui peut les aider dans leurs démarches. Le Point Information Jeunesse (P.I.J.) est un service spécifique assuré d'une part par Géraldine Villain, informatrice jeunesse d'Accès qui renseigne les jeunes sur les questions de vie pratique, de justice et sur les jobs d'été, et d'autre part, par une animatrice de la FOCEL. Celle-ci assure une permanence d'accueil pour les 12-25 ans, répond à leurs questions sur la santé, notamment, leur propose des bons plans pour les loisirs, la culture ou les vacances et les soutient dans leurs projets. Elle propose également tous les mois, au sein des collèges et dans les salles des fêtes, des expositions et des animations sur des thématiques comme la santé et la citoyenneté.
Cet accompagnement des jeunes permet la mise en place de nombreux projets, à l'exemple de ce groupe de lycéens qui, cet été, a d'abord travaillé dans le cadre d'un job d'été pour un agriculteur du territoire, avant de partir en vacances avec l'opération Sac'Ados (Conseil Général). Deux démarches complémentaires, pour lesquels ils ont été soutenus par Accès !
P.I.J. permanences plusieurs après-midis par semaine, renseignements auprès d'Accès au 01 60 61 12 67 - acces@paysdelourcq.fr

Le droit pour tous

Accès, c'est aussi l'accès au Droit. Souhaitant offrir un service de proximité à tous les niveaux, la structure s'est construite avec la collaboration de l'AVIMEJ, association d'Aide aux Victimes et de Médiation Judiciaire. Implantée au Palais de Justice de Meaux depuis sa création en 1997, l'AVIMEJ intervient dans tout le nord de la Seine-et-Marne sur deux missions : le soutien aux victimes, d'une part, et l'accès au droit, d'autre part. L'aide aux victimes a lieu suite à des violences (coups et blessures, viols) ou des vols. Le référent de la Gendarmerie ou le Tribunal orientent ces personnes vers un accueillant de l'association, qui apporte un soutien psychologique et un accompagnement dans la procédure pénale.
En matière d'accès au droit, l'accueillante de l'AVIMEJ accueille les publics deux fois par mois à Accès. Sur rendez-vous, elle donne des réponses concrètes aux usagers concernant leurs démarches juridiques, et ce dans divers domaines : droit du travail, droit de la famille (divorces...), droit de la consommation ou encore conflits de voisinage. Elle les oriente si besoin vers le service adapté à leur demande : auxiliaires de justice (avocat, huissier, notaire), services sociaux, syndicats, associations... Cette démarche présente le double avantage de proposer une justice plus proche et plus accessible par les particuliers, et d'éviter les procédures complexes et conflictuelles.
Renseignements et prise de rendez-vous au 01 60 61 12 67 - acces@paysdelourcq.fr

Les journées de l'orientation

« L'envie d'avoir envie ! », voilà ce qu'Accès souhaite transmettre aux collégiens lors des journées de l'orientation. Il s'agit de donner aux élèves de 3ème des collèges du Pays de l'Ourcq une meilleure connaissance de tous les métiers ainsi que des formations qui leur sont proposées à l'issue du collège. Fruit de la collaboration de plusieurs partenaires (Pays de l'Ourcq, P.I.J., collèges de Crouy-sur-Ourcq et Lizy-sur-Ourcq, C.I.O. de Meaux, Mission Locale), ces journées comprennent un Forum des métiers, en novembre, et des tables rondes avec des professionnels en janvier.
Pour les collégiens qui souhaitent se diriger vers l'apprentissage, l'Education Nationale et la Mission locale proposent en juin des ateliers afin de les accompagner dans leur recherche et de les aider à trouver des entreprises.

ACCÈS

5/7, rue Raoul de Presles
77440 Lizy-sur-Ourcq
Tél : 01 60 61 12 67
Fax : 01 60 61 12 39

- **Lundi :** 9h-12h / 14h-17h30
- **Mardi :** 9h-12h / 14h-19h
- **Mercredi :** 9h-12h / 14h-17h30
- **Jeudi :** 9h-12h / 14h-17h30
- **Vendredi :** 9h-12h
- le 2ème samedi du mois de 14h à 18h (uniquement pour le Point Information Jeunesse)

Une résidence artistique sur le territoire

Act'Art 77, association départementale, met en place plusieurs actions dans le domaine culturel et artistique : une sensibilisation des enfants au spectacle « Mammouth Toujours ! » (RPI de Coulombs-en-Valois, Dhuisy, Germigny-sous-Coulombs, Ocquerre et Vendrest), la mise en place d'un atelier de pratique artistique au Collège de Crouy-sur-Ourcq, en cofinancement avec l'inspection académique et la DRAC Ile-de-France, un travail en groupe à Congis-sur-Thérouanne autour de la création du spectacle « Le Tigre » de Dario Fo, par la Compagnie FC, qui sera représenté à Chelles en avril, et la mise en place d'un atelier de lecture en dix séances, d'avril à juin 2010, autour du feuilleton radiophonique de Pierre Dac « L'Opération Tupeutla ».

Programmation

- **Spectacle musical**

➜ " Pour suites "
Mercredi 10 février 2010,
15h30 à Lizy-sur-Ourcq.
A partir de 6 ans.

- **Théâtre**

➜ " Renseignements généraux "
Dimanche 21 février 2010,
17h à Marcilly. A partir de 12 ans.

➜ " L'Oral et Hardi "
Vendredi 19 mars 2010,
20h45 à Crouy-sur-Ourcq.
A partir de 12 ans.

- **Festival Pluri-artistiques**

➜ " Passions d'Avril "
Samedi 10 avril 2010 à
Crouy-sur-Ourcq.

L'éducation artistique au cœur du projet culturel communautaire

La Communauté de communes développe depuis 2007 une action d'éducation artistique en milieu scolaire qui touche cette année plus de 900 élèves du cycle 1 au cycle 3. 15 communes sur 22 sont concernées par le projet.

L'éducation artistique vise à susciter chez les enfants un regard créatif sur le monde qui les entoure. Musique, Danse et Arts Plastiques... Autant de domaines auxquels ils se familiarisent par la découverte d'œuvres d'art et la pratique dans le cadre d'ateliers. Au cours de l'année 2009-2010, deux thématiques sont proposées : « Musique et Danse », avec huit classes de cycle 2 et « Musique et Voix », avec huit classes de cycle 3 qui travailleront autour de l'interprétation du conte musical original « Pierrot de la Lune ». Concernant les Arts Plastiques, 24 classes de cycles 1 et 2 découvriront différents domaines plastiques, mosaïque, créations en volume, créations aériennes à travers des parcours de trois semaines. Chaque projet fait l'objet d'une finalisation : créations de spectacle original pour la musique et expositions pour les Arts Plastiques. En outre, un spectacle professionnel « Pour Suite » est programmé pour les classes engagées dans l'approche musicale.
La réussite de ce projet tient à la collaboration de différents acteurs : les artistes d'une part, musiciens, chef d'orchestre, auteur, danseuses, chef de chœur de la compagnie l'Ensemble FA7, peintre plasticienne de l'association YAKA, les enseignants d'autre part qui accompagnent et participent à toutes les étapes du projet, et surtout les enfants qui s'engagent avec toute leur énergie et leur force créatrice dans la découverte, la pratique et la création. Au fil des projets et des rencontres, ils sont amenés à développer leurs capacités à explorer les mondes artistiques, à faire preuve d'imagination, à supporter le trac en devenant acteur lors des spectacles, à s'inscrire dans un projet collectif, à communiquer et à exposer leur travail au regard de l'extérieur. On peut mesurer chaque année les nombreux apports de ces actions auprès des enfants : stimulation de la concentration, écoute, confiance en soi, et bien sûr découverte des mondes de l'art.
Avalisé par l'Education Nationale, ce projet bénéficie de la participation financière du Conseil Général de Seine-et-Marne qui soutient cette action depuis trois ans.
Renseignements auprès de Rachel Blais, service Culture au 01 60 61 55 00 - culture@paysdelourcq.fr.

Pratiquer des activités artistiques

	Association et thème	Public	Jours et horaires	Contact / Lieu
Danse	LOKOLE - danse africaine	A partir de 15 ans	Mardi 19h30/21h	06 76 04 98 00 Cocherel
Danse	D2O - éveil danse sensibilisation danse initiation technique classique contemporain modern jazz atelier jazz flamenco hip hop salsa	4/5 ans 5/6 ans 6/7 ans A partir de 7 ans A partir de 8 ans Adulte, enfant, ado Ado et adulte Ado et adulte Adulte, enfant, ado Tout public	Mercredi 10h30/11h15 Samedi 8h/8h45 N.C. Mercredi 9h30/16h, samedi 8h45/9h45 Mercredi 17h/18h30 Lundi 21h/22h30, mercredi 16h/17h Dimanche 18h30/20h Dimanche 9h45-11h15-12h45 Lundi et jeudi 18h/19h - 19h30/21h Mardi 19h45/20h45	06 47 73 41 60 Lizy-sur-Ourcq
Théâtre	ARTECHS - découverte Sganarelle Argante Troupe "Théâtr'au vert"	8-11 ans 11-13 ans Adultes N.C.	Mercredi 16h/17h Mercredi 17h30/18h30 Jeudi 20h30/22h30 Lundi 20h30/22h30	06 72 90 89 87 09 65 16 42 81 Ocquerre
Théâtre	CIE ATMOSPHERES - enfant adolescent adulte	8-11 ans 11-16 ans A partir de 17 ans	Mercredi 15h/16h Mercredi 16h45/18h Lundi et mardi 19h45/21h30	06 81 40 71 71 Tancrou
Cirque	ARTECHS - circomotricité Acrobat I Acrobat II Waren	4-6 ans 7-10 ans 11-15 ans A partir de 16 ans	Lun., mar. 16h45/17h45 mer. 10h/11h Lun., mar. 17h45/18h45 mer. 11h/12h Lundi et mardi 18h45/20h15 Lundi et mardi 20h30/21h30	06 72 90 89 87 09 65 16 42 81 Etrepilly et Ocquerre
Musique	ECOLE DE MUSIQUE BERNARD MENIL	Enfant et adulte	N.C.	06 08 92 19 48 01 64 33 19 36
Musique	VOCALIZE - Chorale	A partir de 18 ans	Lundi 20h45/22h30	01 64 33 98 52 Lizy-sur-Ourcq

	Commune	Jours et horaires d'ouverture	Contact / Lieu
Lire	Crouy-sur-Ourcq (J.Gailly)	Lundi 17h/19h, mercredi 15h/18h et samedi 14h/16h	01 64 36 02 23
Lire	Armentières-en-Brie	Mardi et jeudi 17h/19h	N.C.
Lire	Lizy-sur-Ourcq (Bibliothèque pour tous)	Lundi 13h30/16h30 (scolaire), mercredi 10h/12h, vendredi 9h30/11h et samedi 15h/18h	01 60 01 10 29
Lire	Etrepilly	Mercredi 16h/18h et samedi 10h/12h	N.C.
Lire	May-en-Multien	Mercredi 14h/17h et samedi 11h/12h30	N.C.

Vie numérique

Initiations informatiques et Internet au Pays de l'Ourcq

L'O.P.e.N. (Ourcq Public et Numérique) est en marche ! Cette initiative de la Communauté de communes propose des initiations informatiques dans les communes du Pays de l'Ourcq. Les premiers ateliers ont d'ores et déjà débuté, avec un grand succès.

L'opération a démarré en septembre, avec une série de réunions publiques d'information organisées sur tout le territoire. Cela a permis de collecter les attentes de plus d'une centaine de personnes vis-à-vis d'ateliers de découverte et de formation à l'informatique et à Internet. De là, le Pays de l'Ourcq a dégagé un programme d'ateliers hebdomadaire pour la période du 23 novembre à fin janvier 2010, ce qui correspond à six séances par groupe de 6 à 10 personnes. Du lundi au vendredi, des séances d'une heure et demi sont proposées dans des communes différentes. Pour cette première session, trois ateliers ont été définis : un « atelier découverte », afin d'apprendre à utiliser le micro-ordinateur PC, son environnement, et de savoir utiliser les fonctions essentielles du système, un « atelier découverte Internet », pour comprendre et utiliser l'Internet, savoir trouver des informations pertinentes, savoir utiliser la messagerie électronique, et pour les plus aguerris un atelier « niveau intermédiaire » afin de progresser avec le traitement de texte (mise en page avancée, images, tableaux,...), de découvrir le tableur (sommes, moyennes, diagrammes...), et de réaliser les premières manipulations sur images numériques.
Au terme de cette première période de six semaines, un nouveau planning sera proposé sur des plages horaires et des communes d'accueil différentes.
Renseignement auprès de Paulo Belece ou Olivier Luthier, Direction des Systèmes d'information au 01 60 61 55 00 epn@paysdelourcq.fr. Blog : www.ourcq.net.

Local

Douy-la-Ramée, le charme discret

« La source et le bois »... Pas de doute, nous voilà bien à Douy-la-Ramée, dont le nom est issu de « dol », « source » et du gaulois « ramis », « ramure ». Un nom bien accordé à cette commune de l'ouest du canton, au cœur de la vallée de la Thérouanne. Paisible et chaleureuse, elle ouvre aujourd'hui ses portes à la Lettre !

Ce joli village du Multien révèle un patrimoine insoupçonné. De l'église Saint-Jean-Porte-Latine, datant du XVIe siècle, au château de la Marre, résidence seigneuriale historique, en passant par l'ancien prieuré de Fontaine-les-Nonnes et le moulin de La Ramée, en partie brûlé en 1914, les vieilles et belles pierres s'offrent au regard. Les bâtiments les plus communs sont aussi pleins d'histoire, à l'exemple de l'école datant de près d'un siècle ou du lavoir de La Ramée, construit en 1870. La rénovation du lavoir est justement en cours. Madame le Maire, enfant du pays, attache une grande importance au patrimoine et prévoit également de refaire le toit de l'église.
Nadine Caron a presque toujours vécu à Douy. Quand elle est élue maire du village en 2008, elle en est à son quatrième mandat de conseillère municipale. Forte d'une vraie expérience de sa commune et de sa mission, cette secrétaire d'achat a constitué une équipe mêlant anciens et nouveaux afin de mener à bien ses nombreux projets, dont la construction d'un local technique et la rénovation d'un terrain de pétanque et de basket à l'entrée du village, « Jeu d'arcs ». Un journal municipal, « La Feuille », a été créé avec succès dès les premiers mois de la nouvelle mandature. Créer du lien, voilà un élément clé de la vision de Nadine Caron, qui souhaite donner plus de vie au village : « Douy-la-Ramée est une commune agréable à vivre, dit-elle, mais il faut la réveiller ! »
Plusieurs évènements inédits rythmeront désormais l'année à Douy : une fête pour Mardi gras, un défilé aux lampions pour le 14 juillet, un cross en novembre avec l'A.C.P.O., un déjeuner-spectacle des anciens en décembre... Les traditions seront conservées avec l'organisation d'une brocante en juin, le Noël du village et la fête patronale, le deuxième dimanche de mai, où les plus jeunes se déguisent et distribuent des brioches aux habitants entre deux manèges. Des animations axées sur l'enfance, bien adaptées à un village très jeune dans l'ensemble. Car cette commune à la qualité de vie préservée, attire bien des nouveaux ruraux. Un village qui s'éveille, tout en gardant son charme pittoresque, voilà Douy-la-Ramée en 2009... Longue vie à elle !

Communauté de communes du Pays de l'Ourcq - 2 avenue Louis Delahaye - 77440 Ocquerre
Tél. 01 60 61 55 00 - **Fax :** 01 60 61 55 08 - **Courriel :** ccpo@paysdelourcq.fr - **Site :** www.paysdelourcq.fr
Président : Michel Fouchault - **Direction de publication :** Pascale Courtier - **Rédaction :** Alice Lafforgue
Conception / Photos : Ludovic Boucard / CCPO - **Impression :** Azaprim sur du papier recyclé, tirage à 7000 exemplaires - **N°ISSN :** 1621-9732

Gens du Voyage : une aire d'accueil à la Ferté s/s Jouarre

La loi de l'an 2000 relative à l'accueil des gens du voyage et le Schéma départemental de Seine-et-Marne de 2003 ont rendu obligatoire la création d'une aire de 30 places à La Ferté-sous-Jouarre, seule commune de plus de 5000 habitants au sein du Syndicat Mixte.
Comme le Schéma départemental le préconisait, la commune de La Ferté-sous-Jouarre a délégué la compétence « étude, réalisation et gestion des aires d'accueil des gens du voyage » à la Communauté de communes du Pays Fertois et puis en 2004, les Communautés de communes du Pays Fertois et du Pays de l'Ourcq ont chacune confié cette compétence au Syndicat Mixte Marne Ourcq.
Une aire de 30 places est donc en création, sur un terrain situé rue de la Bergerette (route de Chamigny), que la commune de La Ferté-sous-Jouarre a cédé à l'euro symbolique au Syndicat Mixte. Ce dernier a accepté de construire, de gérer et de financer cette aire avec l'aide de l'État, du Conseil Régional d'Ile-de-France, du Conseil Général de Seine-et-Marne et de la Caisse d'allocations familiales. Le plan de financement prévisionnel pour cet investissement est le suivant :

- Dépenses
Coût Syndicat Mixte ➜ 634.855 €
Total ➜ 1.354.000 €

- Recettes
Subvention Etat ➜ 320.145 €
Conseil Régional IdF ➜ 300.000 €
Conseil Général 77 ➜ 69.000 €
Subvention C.A.F. ➜ 30.000 €

Après de longues négociations avec les administrations, le projet préparé par l'architecte Stéphane Quenouille et le cabinet I.C.E. a été accepté par la Commune de La Ferté-sous-Jouarre en 2007, année où un permis de construire a été délivré. Les accords de subvention ont été obtenus par le Syndicat Mixte en 2008 et 2009. Les travaux ont débuté cette année et s'achèveront au Printemps 2010.

Le Syndicat Mixte Marne-Ourcq, acteur de l'aménagement du bassin de vie Pays Fertois/ Pays de l'Ourcq

Le Syndicat Mixte d'Etudes, de Programmation et d'Aménagement Marne-Ourcq a été créé en 1990. Il rassemble les Communautés de communes du Pays Fertois et du Pays de l'Ourcq et couvre donc un territoire composé de 41 communes de Seine-et-Marne pour une population de 45 000 habitants.

Quelles sont ses compétences ?

Les principales compétences exercées par le Syndicat sont actuellement les suivantes :
- L'élaboration, la modification, la révision du Schéma Directeur Marne-Ourcq et du Schéma de Cohérence Territoriale appelé à lui succéder
- La création et l'aménagement de la zone des Effaneaux
- L'étude, la création, la réalisation et la gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage.

Comment est-il administré ?

Il est administré par un comité syndical comprenant 14 membres titulaires et 14 membres suppléants.
- Titulaires du Pays Fertois : Pierre Rigault (président), Marie Richard, Claude Specque, Gérard Geist, Henri Clément, Patrick Romanow et Katy Veysset.
- Suppléants du Pays Fertois : Jean-Claude Moret, Danièle Celerier, Claire Perrotin, Hubert Hincelin, François Arnoult, Dominique Bosdure et Nawal Baddour.
- Titulaires du Pays de l'Ourcq : Michèle Gloaguen (Vice-présidente), Aline Duwer, Christine Javeri, Jean-Jacques Demantes, Pierre Eelbode, Claude Gaudin et Jacques Rousseau.
- Suppléants du Pays de l'Ourcq : Yves Parigi, Dominique Duchesne, Guy Michaux, Vincent Carré, Robert Picaud, Pascale Etronnier et François Migeot.

Quelles sont ses ressources ?

Les ressources de base du Syndicat sont assurées à 50 % par la contribution de la Communauté de communes du Pays Fertois et à 50 % par celle du Pays de l'Ourcq. Les tâches administratives et le montage des projets sont assurés par cinq salariés à temps partiel.

Un S.CO.T. pour penser le développement du territoire dans tous les aspects de la vie quotidienne

Le Syndicat Mixte a décidé d'élaborer pour l'ensemble de son territoire un S.CO.T. (Schéma de Cohérence territoriale), en remplacement du Schéma directeur Marne-Ourcq de 1998. Ce document servira de cadre de référence aux 41 communes du Pays de l'Ourcq et du Pays Fertois, car il s'imposera aux documents d'urbanisme locaux : P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) et P.O.S. (Plan d'Occupation des Sols).

Le S.CO.T. est un document cadre visant à mettre en « cohérence » les politiques de transport, d'urbanisme, d'habitat, d'économie et d'environnement. Cet outil permet de maîtriser et d'accompagner au mieux la croissance de la population sur le territoire. Il répond à des questions comme : *Combien de logements faudra-t-il autoriser ? Quelle sont les localisations prioritaires ? Quels espaces doivent être protégés ? Où accueillir les nouvelles entreprises ?*
Il fixera les objectifs à atteindre pour un développement harmonieux et durable de notre territoire de vie. Il faudra notamment déterminer pour les dix années à venir :
- Les orientations générales de l'organisation de l'espace (équilibre entre l'espace urbain ou à urbaniser et les espaces naturels, agricoles ou forestiers)
- Les objectifs relatifs à l'équilibre social de l'habitat, à la cohérence entre l'urbanisation et les transports collectifs, à l'équipement commercial et artisanal, aux localisations des commerces et autres activités économiques, ainsi qu'à la prévention des risques.
- les grands projets d'équipements et de services, en particulier de transport.

Conformément aux textes en vigueur, Le Syndicat Mixte élaborera le S.CO.T., en concertation avec les habitants et les institutions (l'État, le Conseil Régional, le Conseil Général, les 41 communes, les deux communautés de communes et les chambres de commerce, de métiers et d'agriculture...), et avec l'aide d'un bureau d'études privé. Une fois le S.CO.T. approuvé, le Syndicat Mixte assurera son suivi et sa révision tous les 10 ans.
Informations auprès de Géry Waymel par courriel à marne-ourcq@paysdelourcq.fr

Syndicat Mixte Marne-Ourcq
Pôle de Services - 2 avenue Louis Delahaye - Bruit de Lizy - 77440 OCQUERRE
Tél. 01 60 61 55 00 - Fax. 01 60 61 55 08 - Courriel : marne-ourcq@paysdelourcq.fr